

Diagonales : Errare humanum est

11-11-2009

L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres) a publié au début du mois d'octobre le palmarès des universités françaises au concours de l'internat en médecine. Mais elle s'est, après coup, aperçue d'une erreur. Dans la moyenne des résultats de la période 2006-2008, l'année 2008 a été comptabilisée deux fois, alors que l'année 2007 a été omise. Dès le problème identifié, un rectificatif a été communiqué. Les conclusions qu'on peut tirer des chiffres ne sont pas radicalement différentes d'un tableau à l'autre et personne n'aurait peut-être repéré l'erreur si l'Agence ne l'avait reconnue spontanément.

Difficile d'accorder à l'Aeres les félicitations du jury après une telle bourde. Mais son honnêteté intellectuelle doit être saluée. Voilà qui, à défaut d'une mention cum laude mérite l'honoris causa.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com